



Bowling Club de la Bruche



67120 DORLISHEIM

TOURNOI 2-1 HANDICAP



21 et 22 SEPTEMBRE 2024 au Bowling du Trèfle de Dorlisheim

Règlement :

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. est ouvert aux 44 premières équipes inscrites.

L'inscription de l'équipe ne sera effective qu'après réception du montant de l'engagement parvenu à la Présidente Mme HELLER Betty (06.88.53.32.14).

Pour une meilleure organisation du tournoi, il est demandé l'envoi du chèque de confirmation d'engagement dans les délais les plus brefs.

Tout participant doit être licencié à la F.F.B.S.Q. et en règle avec celle-ci, à la date de la compétition.

Pendant la durée de la compétition, le règlement sportif fédéral en vigueur sera appliqué.

Le port du maillot ou de la chemise du Club est obligatoire.

Toute contestation sera traitée par l'arbitre ou en son absence par le responsable de compétition Mr Meyer Arnaud.

Handicap :

Le handicap pris en compte est celui paru au dernier listing de référence du 16 septembre 2024.

Le handicap équipe est égal à la somme des handicaps des deux joueurs.

Pour les joueurs n'apparaissant pas au listing de référence :

Pour un licencié(e) de nationalité française en 1^{ère} année : voir Index « P » du paragraphe 1.5.3.1 de la circulaire des compétitions 2024-25

Pour les autres licenciés(es) : voir Index 'non P' du paragraphe 1.5.3.1 de la circulaire des compétitions 2024-25

Pour les licencié(e)s en possession d'une attestation, la moyenne figurant sur celle-ci sera retenue

Déroulement :

Phase équipe :

Chaque équipe effectuera 2 séries de 4 parties avec un décalage de 11 pistes vers la droite à l'issue de la 1^{ère} série.

Un classement doublette sera fait à l'issue des 2 phases (équipe et individuelle).

En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif sera appliqué.

Horaires phase équipe :

Samedi 21 septembre 2024

1^{er} tour : 9h00 à 13h00

2^{ème} tour : 14h00 à 18h00

Phase individuelle :

Chaque licencié(e) effectuera 2 séries de 4 parties avec un décalage de 11 pistes vers la droite.

Un classement sera établi à l'issue de cette phase.

En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif sera appliqué.

La poule A regroupera les meilleurs joueurs de la doublette avec handicap, la poule B regroupera les autres joueurs.

Horaires phase individuelle :

Dimanche 22 septembre 2024

Poule B : 8h30 à 12h00

Poule A : 13h00 à 16h30

Siège du Club : Bowling du Trèfle Zone de Loisirs du Trèfle 67120 DORLISHEIM
Volume 45 folio 27 du Registre des Associations de Molsheim

Annulation du tournoi :

L'organisateur du tournoi se réserve le droit d'annuler le tournoi si les inscriptions n'atteignent pas le nombre minimum de 44 doublettes à la date limite des inscriptions fixée au 13 septembre 2024.

Engagement :

L'engagement est fixé à 170,00 € par équipe.

Le chèque libellé à l'ordre du BC Bruche devra être adressé, au plus tard le 13 septembre 2024 à l'adresse suivante :

Betty HELLER Bowling Club de la Bruche 22, rue principale 67120 ALTORF

Adresse mail : bow850@ffbsq.org ou bettyheller@wanadoo.fr

Bilan financier :

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>		
Engagement équipes 44 x 170,00 €	=	7480,00 €	Arbitrage	= 90,00 €
Participation / sponsors	=	74,40 €	1408 parties x 3,60 €	= 5068,80 €
			Récompenses	= 2190,00 €
			Frais d'organisation	= 205,60 €
TOTAL		7554,40 €	TOTAL	7554,40 €

Récompenses :

<u>Doublettes</u>	<u>Individuels A</u>	<u>Individuel B</u>	
1er : 300 €	1er : 90 €	1er : 90 €	
2ème : 250 €	2ème : 70 €	2ème : 70 €	
3ème : 230 €	3ème : 50 €	3ème : 50 €	
4ème : 210 €	4ème : 40 €	4ème : 40 €	
5ème : 190 €	5ème : 30 €	5ème : 30 €	
6ème : 170 €			
7ème : 150 €			
8ème : 130 €			
TOTAL : 1630 €	TOTAL : 280 €	TOTAL : 280 €	= 2190,00 €

Remise des Prix 17h00 suivi d'un pot de l'amitié

Siège du Club : Bowling du Trèfle Zone de Loisirs du Trèfle 67120 DORLISHEIM
Volume 45 folio 27 du Registre des Associations de Molsheim